

Québec, le 28 octobre 2014.

Madame Lucienne Robillard
Présidente
Commission de la révision permanente des programmes
Secrétariat du Conseil du trésor
875, Grande Allée Est, 4^e étage, secteur 100
Québec (Québec) G1R 5R8

Objet : Lettre ouverte de la Société québécoise d'évaluation de programme à la Commission de la révision permanente des programmes

Madame la présidente,

La Société québécoise d'évaluation de programme (SQÉP) est un organisme à but non lucratif depuis 1989 qui permet aux personnes intéressées par l'évaluation de programme au Québec d'échanger entre elles. Elle contribue au développement de l'évaluation de programme, notamment en encourageant la recherche et le développement en évaluation de programme. Elle a constitué au cours des années, un centre de référence, d'action, d'information et de formation pour les intervenants en évaluation de programme au Québec. À plusieurs reprises, elle a pris position sur des questions touchant l'évaluation de programme dont des mémoires ont été entendus à l'Assemblée nationale du Québec. Notre organisation regroupe plus de 400 membres, des professionnels praticiens de l'évaluation dans la fonction publique (60%) et dans le secteur de la santé (20%), des consultants privés (10%), des professionnels de l'enseignement, de la recherche et des études (10%).

L'annonce de la mise sur pied de la Commission de révision permanente des programmes (CRPP) depuis juin 2014 a été largement remarquée par la communauté des évaluateurs au Québec. Nous soulignons l'importance des travaux à venir de la commission et comprenons la réalité des finances publiques avec laquelle elle doit composer.

La SQÉP se veut promotrice de la fonction d'évaluation et soutient toute initiative qui renforce cette fonction et le travail des évaluateurs et des gestionnaires, dans une perspective de saine gouvernance. Dans cette perspective, on aimerait vous faire part de plusieurs enjeux liés aux possibles travaux de la commission et aux développements à venir. Nous partageons quelques points notamment en lien avec :

- l'étendue des possibilités de l'évaluation;
- l'arrimage nécessaire avec les travaux récemment réalisés en évaluation au Québec;
- les types de programmes qui peuvent être évalués;
- la capacité de l'appareil de l'état à produire des évaluations.

L'étendue des possibilités de l'évaluation

L'évaluation compte toute une richesse conceptuelle et méthodologique relative aux divers types d'évaluation et aux divers objets qu'on peut trouver utile d'évaluer : la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact, l'adéquation des ressources, le mode d'implantation, la gestion, etc.

Nous aimerions souligner que l'environnement actuel de révision des structures de l'État et de révision administrative des programmes est une occasion de prendre en compte l'ensemble des dimensions pertinentes à évaluer.

Par ailleurs, la commission met en évidence l'importance du dialogue social avec les citoyens pendant ces travaux. Nous soulignons que ce dialogue social peut être incorporé dans le processus évaluatif même d'un projet, des programmes politiques publiques. Le dialogue peut s'envisager lors de la décision concernant les programmes à évaluer, lors du choix des critères pour évaluer le programme, lors des décisions à prendre suite aux recommandations d'un rapport d'évaluation, etc.

En somme, nous serions intéressés de connaître les objets que la commission envisage d'évaluer ainsi que les processus à envisager pour faciliter le dialogue social pendant et lié aux évaluations.

L'arrimage nécessaire avec les travaux récemment réalisés en évaluation au Québec

L'administration publique québécoise a récemment mené des chantiers d'envergure en évaluation notamment l'outil québécois d'évaluation, et la directive d'évaluation. Les travaux et recommandations de la commission peuvent être l'opportunité d'ancrer significativement la fonction évaluation dans les pratiques institutionnelles au Québec. Cela pourrait être l'opportunité de poursuivre la dynamique évaluative au sein des administrations et de renforcer le soutien à donner par les organismes centraux aux ministères, en garantissant la continuité de bonnes pratiques évaluatives dans l'appareil de l'État. Nous soulignons l'importance de capitaliser sur les développements récents.

Les types de programmes qui peuvent être évalués

Les différents communiqués du gouvernement du Québec annoncent comme priorité gouvernementale, l'action aux services aux citoyens, et ce, avec comme toile de fonds la capacité réelle de financer les différentes initiatives. Le souci d'opérer de manière efficace et efficiente est bien présent.

Dans ce contexte, les programmes de dépenses peuvent être ciblés pour en réaliser des évaluations. Il convient de rappeler que plusieurs actions sont soutenues par notre administration publique : les programmes de dépenses, les programmes qui devraient générer des revenus, et l'ensemble des fonds publics attribués au fonctionnement de l'appareil public. Chacun de ces trois types de dépenses pourraient faire l'objet d'une attention particulière. A priori, le choix de se concentrer sur un type de programmes plutôt qu'un autre resterait arbitraire à ce stade.

La capacité de l'appareil de l'état à produire des évaluations

Les transformations récentes et annoncées au Québec concernant la réduction des paliers de gestion pourraient avoir des répercussions sur l'évaluation et la prise de décision informée par les données probantes issues des évaluations. Ces paliers assemblent et hébergent des fonctions de support utiles aux évaluations. Leur coupure permet de craindre que les fonctions d'évaluation, qui contribuent à soutenir les administrations modernes et informées, soient affectées. Ainsi un processus pérenne et continu d'évaluation devra prendre en compte la nécessité de recueillir, intégrer et utiliser au mieux les données existantes et d'identifier celles à compléter. En ce sens, il pourrait être pertinent, pour certaines organisations, d'évaluer cet appareil de recueil et de gestion de

données dans le but de lui assurer une véritable pertinence et une véritable utilité pour émettre des décisions éclairées .

Finalement, il semble important que les travaux de la commission porte une attention particulière à l'égard de l'évaluation de l'implantation et des impacts de ses travaux. Les répercussions des travaux et des recommandations sur le type d'évaluation qui sera explicitement ou implicitement favorisé; et les besoins générés en ressources humaines nous semblent d'intérêt.

Nous souhaitons que le travail de la Commission soit une occasion et un moyen pour inscrire clairement et durablement une vision de l'évaluation dans les mœurs, la culture et les pratiques au sein de l'État québécois.

La Commission identifie clairement les partenaires gouvernementaux existants, le grand public, et notamment les associations comme acteurs clés du dialogue social qu'elle engage. Précisément sur ce point, nous aimerions échanger avec la commission et participer aux développements à venir.

Je vous remercie, Madame Robillard, de l'attention que vous porterez à cette lettre et vous prie de recevoir mes salutations distinguées.



Pernelle Smits
Présidente
Société québécoise d'évaluation de programme